



EPINAY-SUR-SEINE

*Conservatoire*  
DE MUSIQUE  
ET DE DANSE 

FORMATION MUSICALE  
ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE  
CHORALE  
MAO  
ATELIER JAZZ &  
MUSIQUES ACTUELLES

# Édito

Madame, Monsieur,

À Épinay-sur-Seine, nous croyons que l'éducation artistique de nos enfants est essentielle.

À son échelle, la Ville s'investit fortement en faveur de l'enseignement artistique à travers le Conservatoire municipal de Musique et de Danse dont l'année 2020 marquera le 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Du piano à la contrebasse en passant par des instruments à vent tels que le cor, des danses classique ou contemporaine, ce lieu permet aux jeunes Spinassiens d'accéder à une pratique de grande qualité.

Chaque année, ce sont près de 500 apprentis danseurs ou musiciens qui bénéficient de concerts, de rencontres avec des artistes, mais surtout de plus de 300 heures d'enseignement hebdomadaires.

Ces cours sont subventionnés par la Ville pour permettre au plus grand nombre de profiter d'une éducation artistique riche et variée. Tout est ainsi fait pour que les élèves puissent se perfectionner et développer leur talent dans les meilleures conditions.

Dans cet esprit, et avec la volonté de toujours proposer de nouvelles possibilités pour favoriser le développement de nos jeunes artistes, l'année 2019-2020 verra la mise en place d'une classe d'éveil interdisciplinaire qui permettra aux enfants de 4 et 5 ans de bénéficier de cours dispensés à la fois par un professeur de danse et un professeur de musique.

Très cordialement,

Hervé Chevreau  
Maire d'Épinay-sur-Seine  
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis

Patrice Konieczny  
1<sup>er</sup> adjoint au maire chargé de la Culture

# Le Conservatoire

Fondé en 1970, le Conservatoire municipal de Musique et de Danse est un établissement d'enseignement artistique entièrement financé par la Ville d'Épinay-sur-Seine.

Il propose des cursus conformes au schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse du Ministère de la Culture, dispensés par des professeurs diplômés. Il intervient en milieu scolaire pour que les enfants bénéficient d'une éducation musicale et chorégraphique de qualité.

Il participe à la diffusion des activités artistiques intégrant les élèves aux répétitions, ateliers, conférences, master classes et manifestations organisés par le Conservatoire, par d'autres structures de la Ville ou par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Il participe au développement de l'action culturelle de la Ville à travers la programmation musique et danse de la Saison du Conservatoire. Depuis 2016, il mène, en partenariat avec les centres socioculturels et la Philharmonie de Paris, le projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) grâce auquel des groupes d'enfants bénéficient d'un apprentissage de la musique classique.

# L'éveil interdisciplinaire

à partir de 4 ans



## CYCLE DÉCOUVERTE

L'objectif du cycle est de développer la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles et vocales, et de mettre en œuvre les premières bases de la pratique artistique.

## ÉVEIL INTERDISCIPLINAIRE / 4-5 ANS

L'éveil interdisciplinaire est dispensé aux enfants de moyenne et de grande section de maternelle. Ce cours permet l'expérimentation autour de l'expression corporelle, le chant et l'écoute en mettant en relation le corps avec les sons et le mouvement avec l'espace. La durée du cours est de 50 minutes.

À l'issue de l'éveil interdisciplinaire, les enfants poursuivent leur parcours en initiation musique et/ou initiation danse.





## L'initiation

à partir de 6-7 ans



D'une durée d'un an et destiné aux élèves débutants ou sortant de l'éveil, l'année d'initiation précède la phase d'engagement dans la pratique instrumentale, vocale ou chorégraphique.

## La musique

L'initiation est le premier socle de l'apprentissage. Les enfants apprennent le vocabulaire et les notions musicales élémentaires. La durée du cours est de 1 heure.

### LA PRATIQUE CHORALE

Elle est obligatoire les deux premières années.

### UN ATELIER DÉCOUVERTE

Il est mis en place pour les enfants afin de les aider à choisir un instrument. En parallèle des cours d'initiation de musique et de chorale, des ateliers de découverte instrumentale sont dispensés.

## La danse



En danse, les enfants expérimentent le mouvement dansé et apprennent les notions du vocabulaire chorégraphique.

# L'enseignement de la musique

à partir de 8 ans



## LE CURSUS

On appelle cursus, l'organisation des apprentissages pour acquérir une pratique musicale ou chorégraphique autonome, dans un temps donné. Le cursus est organisé par cycles : cycle d'acquisition, cycle d'appropriation et cycle d'approfondissement. La durée de chaque cycle est de 4 ans. Elle peut être écourtée ou allongée d'une année selon le rythme d'acquisition de l'élève. La formation des élèves musiciens comprend une discipline dominante, le plus souvent instrumentale ou vocale, une discipline de formation musicale et de culture générale et une pratique d'ensemble obligatoire.

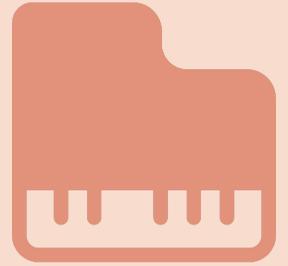
En fonction des niveaux, la durée totale de présence hebdomadaire au Conservatoire est d'1h à 3h30.

Les cours peuvent ne pas avoir lieu le même jour.





# *Les disciplines enseignées*



## LES COURS INDIVIDUELS

Alto, basse, batterie, chant, clarinette, contrebasse, cor, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, harpe, hautbois, percussions, piano, piano jazz, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

## LES COURS COLLECTIFS

Atelier jazz, chant choral, ensemble à vent, ensemble de guitares, éveil interdisciplinaire, formation musicale, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), musique de chambre, option musique au Bac, orchestre à cordes, percussions digitales.



# L'enseignement de la danse

à partir de 8 ans

## LE CURSUS

La danse est pratiquée collectivement en cours hebdomadaires.

Les cours permettent d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé, de se situer au sein du groupe et de partager une même danse. La formation des danseurs comprend une discipline dominante et une discipline complémentaire.

Pour acquérir une pratique chorégraphique autonome, l'apprentissage est organisé en 3 cycles structurés en phases de 3 à 6 ans. En fonction des niveaux, la durée totale de présence au studio de danse est de 2 h à 4 h 30, deux ou trois fois par semaine.

# Les disciplines enseignées

## Danse classique

Elle est le socle fondateur de nombreuses disciplines.  
En développant élégance et dextérité, elle permet d'acquérir des bases techniques solides.

☞ 2 fois par semaine pour les 8 / 11 ans

☞ 3 fois par semaine à partir de 11 ans



# Danse contemporaine

Elle est née des différentes techniques et esthétiques apparues au cours du XX<sup>e</sup> siècle, qui relèvent des principes techniques académiques issus de la danse classique et de la danse moderne. Elle développe la sensibilité et la personnalité de l'individu.

☞ 2 fois par semaine pour les 8/11 ans

☞ 3 fois par semaine à partir de 11 ans



# Danse moderne jazzy

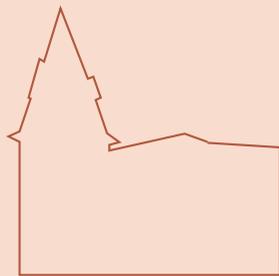
Elle est dérivée de la culture noire américaine et du rythme syncopé du jazz. Elle favorise l'expression individuelle à travers le « feeling » transmis par les effets rythmiques et sonores de la musique.

☞ 3 fois par semaine pour les 8/11 ans

☞ 3 fois par semaine à partir de 11 ans



# Les informations pratiques



Les inscriptions au Conservatoire se font par ordre d'arrivée en fonction des places libérées. Les élèves inscrits dans l'année scolaire en cours sont prioritaires.

Les inscriptions aux pratiques collectives sont acceptées sous réserve du niveau des élèves et dans la limite des places disponibles. Certaines disciplines sont victimes de leur succès et disposent de très peu de places.

## POUR S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE

PAR LE PORTAIL FAMILLE : [www.famille.epinay-sur-seine.fr](http://www.famille.epinay-sur-seine.fr)

AU CONSERVATOIRE : 79, avenue Jean Jaurès

*Toute inscription au Conservatoire implique l'approbation du règlement intérieur et du règlement pédagogique.*

## LES COURS DE DANSE ONT LIEU

☞ au Studio de danse

7, rue Mulot

En transports ☞ Bus 37 - 361 - Tram T8

## LES COURS DE MUSIQUE ONT LIEU

☞ au Conservatoire

79, avenue Jean Jaurès

En transports ☞ Bus 37 - 361 - Tram T8

# Les tarifs

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Le paiement s'effectue sur le Portail famille ([www.famille.epinay-sur-seine.fr](http://www.famille.epinay-sur-seine.fr)) ou par chèque, espèces, carte bancaire, prélèvement automatique mensuel, de juillet à mars inclus.

Les élèves du Conservatoire bénéficient :

- ☞ d'un accès gratuit aux ateliers d'ensemble du PMO (Pôle Musical d'Orgemont)
- ☞ de tarifs « groupe » aux spectacles de la Saison culturelle, du Pôle Musical d'Orgemont et des cinés concert



Contactez le secrétariat pour plus de renseignements  
au 01 71 29 19 64  
ou par mail à [conservatoire@epinay-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@epinay-sur-seine.fr)



*Conservatoire de Musique et de Danse*

79, AVENUE JEAN JAURÈS - 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

TÉL. : 01 71 29 19 64

MAIL : [conservatoire@epinay-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@epinay-sur-seine.fr)